



VISION DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE CULTURELLE AMATEUR

2025







« La culture appartient à toute la population. C'est elle qui en est à l'origine et c'est à elle qu'elle doit retourner. »

Je résume cette citation en un mot **ACCESSIBILITÉ**. Voilà précisément ce que cible cette Vision du développement de la pratique culturelle amateur; offrir à nos citoyens de tous âges et de tous les arrondissements, un accès toujours plus large à l'offre culturelle diversifiée et au riche patrimoine de Québec.

La culture, sous toutes ses formes, doit faire partie des saines habitudes de vie, doit s'imprégner dans le quotidien du bambin au retraité, de l'ado au nouvel arrivant. Elle doit donner à chacun la chance de s'exprimer, susciter la découverte, développer son sens critique, éveiller ses passions, stimuler des carrières.

Par cette vision de développement, la Ville reconnaît que la pratique amateur est une composante majeure de la démocratisation des arts et de la culture qui contribue à la qualité de vie de sa population.

C'est donc avec fierté que je vous présente cette nouvelle vision qui constitue pour la Ville de Québec et pour les organismes culturels amateurs un plan d'actions concrètes qui amènera chacun à donner le meilleur de lui-même pour que la culture prenne une place importante dans notre collectivité.

Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration de la Vision du développement de la pratique culturelle amateur et j'appelle les forces vives du milieu à travailler en synergie au développement créatif de notre ville.

Finalement, j'invite chaque citoyen à imaginer, rêver, pratiquer et vivre pleinement sa culture.

A handwritten signature in white ink, appearing to read 'Julie Lemieux', written in a cursive style.

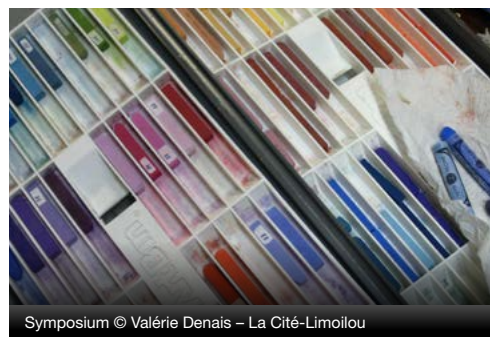
JULIE LEMIEUX

Vice-présidente du comité exécutif responsable de la culture, du patrimoine et de l'aménagement du territoire

La Vision du développement de la pratique culturelle amateur se déploie en synergie avec la Vision du développement culturel adoptée en juillet 2015. Deux visions qui, tout en étant complémentaires, partagent les mêmes fondements et visent à favoriser une collaboration plus étroite entre les milieux amateur et professionnel.

NOTRE VISION

En 2025, tous les acteurs culturels de Québec travailleront ensemble au développement créatif de la ville. Ils contribueront ainsi à la qualité de vie des citoyens et des visiteurs.



NOTRE MISSION

Faire de Québec une capitale où...

- La culture* est l'un des piliers essentiels à son développement économique, son dynamisme et son attractivité.
- L'économie de la créativité est optimale.
- Les nouvelles technologies font partie intégrante d'une culture innovante.
- L'expertise des professionnels (artistes, artisans, organismes et travailleurs culturels) est importante pour la vitalité culturelle.
- La diversité artistique et culturelle est encouragée par un appui municipal équilibré et bonifié.
- La pratique culturelle chez les amateurs est reconnue comme une composante majeure de la démocratisation des arts et de la culture.
- La culture sous toutes ses formes est accessible à tous les citoyens dès leur plus jeune âge.



* Dans ce document, le terme « culture » englobe les arts et le patrimoine.

NOS ENGAGEMENTS

- **Inscrire la culture dans le quotidien de chaque citoyen, dans tous les arrondissements.**

Nous contribuerons à développer une communauté où une culture diversifiée et de qualité sera accessible à tous les citoyens. Nous proposerons des actions de médiation culturelle afin que les citoyens puissent vivre une expérience culturelle unique.

- **Renforcer la synergie entre les acteurs du territoire.**

Nous mettrons au service de tous les acteurs les moyens qui leur permettront d'agir en synergie.

- **Faire rayonner la culture.**

Nous proposerons des programmes aux artistes et organismes culturels professionnels pour qu'ils puissent faire découvrir davantage leur art aux citoyens d'ici et d'ailleurs.

- **Investir dans la culture.**

Nous augmenterons les investissements de la Ville de Québec dans les arts et le patrimoine. Nous favoriserons l'innovation quant aux modes de financement et stimulerons la contribution du secteur privé.

- **Vivre entouré d'artistes.**

Nous ferons de Québec, partout sur son territoire, une ville où les artistes pourront vivre, créer et s'inspirer.

NOS GRANDS AXES

1. LA VALORISATION DE LA CULTURE
2. LES INVESTISSEMENTS AU SERVICE DE LA VITALITÉ CULTURELLE
3. LES LIEUX CULTURELS
4. LES CRÉATEURS ET LES INNOVATIONS
5. LE SOUTIEN À LA PRATIQUE CULTURELLE AMATEUR
6. LES PARTENARIATS ET LA MUTUALISATION
7. LA PARTICIPATION CITOYENNE



1. LA VALORISATION DE LA CULTURE

Objectif

Mettre de l'avant la culture comme moyen d'épanouissement, de bien-être et d'amélioration de la qualité de vie de tous les citoyens.



Veillées © Jérémie Bernaert- Beauport

Pistes d'actions 2016-2020

Actions collaboratives portées par le Service de la culture et des relations internationales

- 1.1 Développer des outils de communication pour sensibiliser les citoyens aux bénéfices de la culture sur leur qualité de vie.
- 1.2 Améliorer la promotion des activités culturelles proposées aux citoyens.

3. LES LIEUX CULTURELS

Objectif

Préserver les institutions culturelles et maximiser les espaces et les lieux culturels pour mieux les adapter aux besoins des artistes pour une création, une production et une diffusion accessible aux citoyens.



Pistes d'actions 2016-2020

Actions collaboratives portées par le Service de la culture et des relations internationales

- 3.1 Positionner la Bibliothèque de Québec comme un lieu de création, de diffusion et de rayonnement culturel.
- 3.2 Collaborer et faire connaître le projet de Ressourcerie culturelle, lieu de recyclage de matériel dédié à la création.

Action portée par les Arrondissements

- 3.3 Se doter d'outils de planification pour adapter ou aménager des espaces dédiés à la pratique et à la diffusion culturelle.

4. LES CRÉATEURS ET LES INNOVATIONS

Objectif

Faire de la recherche, de la créativité et de l'innovation des moteurs de développement économique et culturel pour les citoyens et les touristes.



Cycle des berceuses © Les Incomplètes – Charlesbourg



La boîte animée – La Haute-Saint-Charles

Pistes d'actions 2016-2020

Action collaborative portée par le Service de la culture et des relations internationales

- 4.1 Promouvoir des projets rassembleurs autour de thématiques annuelles audacieuses.

5. LE SOUTIEN À LA PRATIQUE CULTURELLE AMATEUR

Objectif

Soutenir la pratique culturelle amateur par de la formation et des services adaptés aux besoins des organismes.



Pistes d'actions 2016-2020

Action collaborative portée par le Service de la culture et des relations internationales

- 5.1 Favoriser la participation des citoyens, qui pratiquent une activité culturelle amateur, à des classes de maître et à des rencontres développées à Québec.

Actions portées par les Arrondissements

- 5.2 Favoriser l'accès à des formations adaptées aux besoins des organismes, en privilégiant notamment le numérique.
- 5.3 Accompagner les organismes afin de proposer une offre de pratique culturelle amateur innovante et renouvelée.
- 5.4 S'assurer de la qualité des formations artistiques offertes aux citoyens.
- 5.5 Soutenir la production et la diffusion de manifestations culturelles sur le territoire.

6. LES PARTENARIATS ET LA MUTUALISATION

Objectif

Encourager et soutenir les partenariats et la mutualisation.



Pistes d'actions 2016-2020

Action collaborative portée par le Service de la culture et des relations internationales

- 6.1 Participer à la plateforme en ligne pour assurer le partage des espaces, des équipements, des services et des ressources du milieu.

Action portée par les Arrondissements

- 6.2 Développer des occasions de partenariat et de concertation sur tout le territoire de la ville.

7. LA PARTICIPATION CITOYENNE

Objectif

Soutenir le travail de collaboration des artistes et des organismes culturels avec les citoyens.



Concert à l'agora de la maison Girardin – Beauport

Pistes d'actions 2016-2020

Action collaborative portée par le Service de la culture et des relations internationales

- 7.1 Développer sur tout le territoire des projets culturels où le citoyen est l'acteur principal.

Actions portées par les Arrondissements

- 7.2 Permettre l'accessibilité à l'offre de pratique culturelle amateur sur l'ensemble du territoire.
- 7.3 Développer des liens avec les différentes tables de concertation, qui touchent les clientèles spécifiques, afin de favoriser la pratique d'activités culturelles.
- 7.4 Collaborer au développement et à l'animation des espaces éphémères.
- 7.5 Faciliter la mise en place de projets de médiation culturelle qui permettront des interactions entre les acteurs professionnels, les citoyens et les organismes à but non lucratif.

CONCLUSION

La Vision du développement de la pratique culturelle amateur confirme la volonté de la Ville de Québec de développer et de valoriser la culture. Elle reconnaît que la pratique d'une discipline culturelle amateur, tout en étant un facteur d'intégration et de cohésion sociale important, constitue un moyen efficace pour démocratiser la culture, faire éclore des projets pour et avec les citoyens, mais aussi pour favoriser l'émergence de la créativité, du sens critique, de l'imagination et de l'ouverture d'esprit. La pratique culturelle amateur favorise à son tour l'intérêt des publics pour la diffusion professionnelle.

Cette vision se veut un outil :

- de développement culturel pour la Ville de Québec, et plus de 100 organismes partenaires offrant des activités culturelles;
- de partage de savoir-faire, notamment par la médiation culturelle qui amène l'art dans le milieu de vie des citoyens;
- de promotion de la pratique culturelle amateur en la rendant accessible au plus grand nombre;
- de concertation des acteurs désireux de contribuer à la signature culturelle de Québec.


Son adoption affirme un engagement d'avenir pour la Ville, pour tous les acteurs du milieu culturel professionnel et amateur ainsi que pour la population.





VISION DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE CULTURELLE AMATEUR

2025



Photos de la couverture – en haut :
Troupe Paramonde – Les Rivières
À partir de la gauche :
Spectacle – La Cité-Limoilou
Maison Éphraïm-Bédard – Charlesbourg
Les Veillées © Jérémie Bernaert – Beauport